

Ouverture de la rampe de mise à l'eau de la rue de Hatley

Magog, le 26 avril 2022 – La rampe de mise à l'eau, située sur la rue de Hatley et donnant accès au lac Memphrémagog via la rivière Magog, ouvrira le mercredi 27 avril, dès 5 h. Les plaisanciers peuvent récupérer leur laissez-passer saisonnier, leur certificat d'usager et faire laver leur embarcation à la Capitainerie au 353, rue de Hatley.

Horaire de la Capitainerie

- Jusqu'au 18 juin : 5 h à 18 h
- 19 juin au 20 août : 5 h à 20 h
- 21 août au 10 octobre : 6 h à 18 h

Rappel – prioriser les demandes en ligne

La Ville recommande de faire la demande de certificat d'usager en ligne. Cette manière de procéder permet d'accélérer l'émission du certificat et de diminuer l'achalandage à la Capitainerie. Il est possible de faire une demande en ligne en remplissant le formulaire au ville.magog.qc.ca/certificat-usager.

Lavage des embarcations

Le lavage des embarcations est obligatoire afin d'éviter la prolifération des espèces exotiques envahissantes aquatiques (EEEA) dans les plans d'eau de la région. Ce service est gratuit.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

